
ICANN79 | Forum de la communauté – Session de travail des dirigeants d’At-Large
Lundi 4 mars 2024 – 1h15 à 2h30 SJU

MICHELLE DESMYTER : Bonjour et bienvenue à cette réunion de travail de l’At-Large avec les responsables du NPOC. Je m’appelle Michelle DeSmyter et je serai la modératrice de cette réunion. Notez que cette réunion est enregistrée et régie par les règles et les normes attendues de comportement de l’ICANN.

Lors de cette session, nous accepterons les questions si elles sont posées dans le pod du Q&A. Si vous voulez prendre la parole, levez la main sur Zoom et vous pourrez prendre la parole. Les personnes dans la salle utiliseront leur micro pour s’exprimer. L’interprétation sera assurée en anglais, français et espagnol pour cette session. Lorsque vous prenez la parole, présentez-vous et précisez le langage dans lequel vous allez vous exprimer. Et nous vous prions de parler à un rythme raisonnable.

Sur ce, je vais maintenant donner la parole à Jonathan Zuck, président de l’ALAC, et à Juan Rojas, président du NPOC.

JONATHAN ZUCK : Bonjour. Bienvenue à toutes et à tous. Alors cela fait déjà quelques réunions qu’on apprend à faire connaissance. C’est vraiment le but. On travaille ensemble. Il y a des questions transversales sur lesquelles nous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

travaillons. [Inaudible] Judith et avec d’autres personnes de NPOC de la communauté At-Large, qui ont un intérêt aussi dans les opérations à but non lucratif. Il y a beaucoup de synergies à trouver.

Donc l’idée derrière cette réunion était vraiment en fait de se rassembler, d’apprendre à se connaître.

JUAN MANUEL ROJAS : Bonjour. Juan Manuel Rojas au micro. Effectivement, nous avons beaucoup de membres qui appartiennent à nos deux groupes. [Cintra] par exemple, je ne sais pas si vous vous en souvenez. Et d’autres membres de notre groupe appartiennent en fait à nos deux groupes. Et c’est une bonne chose. Je pense que nous avons les mêmes préoccupations sur certains points. Donc effectivement, je pense que nous pouvons interagir, trouver un terrain d’entente, tenter de travailler ensemble, afin de savoir ce que chacun de groupes pense concernant un sujet en particulier. C’est une bonne chose selon moi.

J’ai quelques diapositives. Mais je n’ai pas pu les envoyer à la modératrice à temps.

JONATHAN ZUCK : Pouvons-nous faire de Juan Rojas le co-hôte de cette réunion, afin qu’il puisse partager sa présentation ? Il me semble qu’elle est en ligne. Les diapositives sont en ligne.

JUAN MANUEL ROJAS : Alors, avant de commencer, je voudrais vous parler de certains points

sur lesquels nous avons déjà travaillé. J’ai avec moi Bolutife Adisa, qui est notre secrétaire, secrétaire du NPOC. Nous avons Emmanuel, président de la politique. Et nous avons également avec nous Manju, qui est un de nos conseillers du NCSG. Donc voilà, Bolutife est ici. Et je voulais juste leur faire savoir que si, à tout moment, ils veulent prendre la parole, eh bien, qu’ils n’hésitent pas. Je vais tenter de faire ma présentation sans mes diapositives.

JONATHAN ZUCK :

Merci. La structure de l’At-Large est assez intéressante, car nous sommes structurés autour d’organisations régionales qu’on appelle les RALO et qui constituent la communauté At-Large. Ces RALO élisent une majorité des membres de l’ALAC afin de représenter leur communauté au sein de l’ICANN et au sein du comité de nomination, donc le NomCom. Nous avons cinq membres qui viennent du NomCom, dix qui viennent des RALO. Mais bien sûr, ici, nous travaillons pour les RALO et nous les représentons ici à l’ICANN.

Lors d’une réunion de l’ICANN, nous rassemblons les membres de l’ALAC et des RALO. Alors il ne s’agit pas d’une réunion complète, mais d’une réunion avec les responsables. Nous avons des personnes qui nous viennent des différentes RALO, de l’APRALO, de la NARALO, de LACRALO, de l’AFRALO. Donc toutes les organisations régionales qui constituent la communauté At-Large sont représentées ici aujourd’hui. Bien sûr, toute personne qui désirerait s’exprimer aujourd’hui, eh bien, n’hésitez pas. Et c’est aussi la raison pour laquelle on n’est pas très bien organisé. C’est une réunion assez spontanée. Est-ce que vous êtes participants à la réunion Zoom ? Si oui, vous pouvez partager vos

diapositives.

JUAN MANUEL ROJAS : Je ne peux pas partager mon écran, on dirait.

JONATHAN ZUCK : Est-ce qu’on peut le faire ? On peut le rendre co-hôte afin qu’il puisse partager ses diapositives ?

JUAN MANUEL ROJAS : Bien. Alors, comme vous l’avez dit, cela fait déjà longtemps qu’on essaye d’organiser ce genre de réunion. Nous sommes le NPOC, l’unité constitutive à but non lucratif, responsable des questions opérationnelles – organisationnelles. Il est important en fait de faire cette différence entre les opérations et l’organisation, car autrefois nous étions en fait l’unité constitutive responsable des questions opérationnelles, mais ça prêtait à confusion. Et donc maintenant, nous sommes l’unité constitutive responsable des questions organisationnelles parce que, en fait, au début, on se demandait, mais qu’est-ce que c’est les questions opérationnelles au final ? Donc on a cherché à simplifier la vie de tout le monde en parlant plutôt d’organisation, plutôt que d’opérations. Mais je ne m’attarderai pas sur ces détails. Et je peux lancer ma présentation.

Bien. Avant de commencer, je voudrais dire qu’il s’agit d’un forum communautaire. Et donc, c’est une belle occasion pour nous de pouvoir partager nos idées et nos expériences avec d’autres groupes. Si l’un ou l’une -- si vous, en fait, ne vous en souvenez pas, nous faisons partie du

NCSG, du groupe des parties prenantes non commerciales. Et nous participons aussi à la GNSO. Nous sommes membres de la GNSO.

Nous allons parler un petit peu de l’ASP, le programme de soutien aux candidats aux nouveaux gTLD. Nous allons aussi bien sûr parler de l’AGB, le guide de candidature. Et nous allons notamment parler de l’impact de l’ASP sur la société civile des utilisateurs finaux et les petites entreprises.

Quelques informations quant à ce programme, quant au soutien aux candidats. Eh bien, ce programme est une initiative visant à développer une partie, un aspect du programme des nouveaux gTLD. Donc cela faisait partie de l’ancien programme et a été inclus dans le nouveau programme. L’idée est d’octroyer un soutien financier et non financier aux entités éligibles qui ont des besoins financiers. Donc l’idée est d’offrir aux candidats qualifiés la possibilité de bénéficier de frais d’évaluation et de candidatures aux nouveaux gTLD réduits, qui leur permettraient donc de faire fonctionner un registre, alors qu’autrement, ils n’auraient pas pu poser leur candidature étant donné les limites financières auxquelles ils seront confrontés. Ça, c’est l’objectif du programme. Et donc les candidats qualifiés peuvent bénéficier d’une réduction des frais qui va de 50 à 85 % des frais d’évaluation de candidatures. C’est l’idée.

Alors, ce sujet fait l’objet de discussions aussi dans le cadre de l’IRT SubPro, donc l’équipe de révision de la mise en œuvre des procédures ultérieures, des SubPro. Voilà, il y a beaucoup d’acronymes. On utilise toujours beaucoup d’acronymes. Pardonnez-moi si j’ai oublié de préciser ce que signifient certains des acronymes dans ma

présentation.

Nous avons trois sous pistes de travail dont nous discutons actuellement au sein de l’IRT SubPro. Il s’agit donc de l’ASP, le programme de soutien aux candidats, la pré-évaluation des fournisseurs de services de registre, et le test des systèmes de registre. Cette IRT fait également l’objet de conversations au sein de la communauté des PIC et des RVC. Donc voilà. Ça, c’était pour que vous ayez quelques informations de contexte.

Nous avons trouvé – nous envisageons quelquefois des améliorations à cet égard, et notamment s’agissant du nouveau manuel que nous développons. Un candidat peut donc poser sa candidature à une chaîne, même [s’ils ne sont] pas éligibles à un soutien aux candidats. Ceci étant dit, le candidat doit répondre aux critères de la due diligence de la responsabilité publique, qui est différente du critère d’intérêt public dont nous avons parlé lors de la dernière série. Certains d’entre vous s’y connaissent très bien là-dedans.

Nous avons également des critères d’éligibilité qui [tiennent] en compte aussi une plus grande diversité. Donc la taille de l’entité, les groupes autochtones, les organisations à but non lucratif. Nous voulons plus de diversité. Donc des personnes qui autrefois n’étaient pas éligibles le sont peut-être aujourd’hui.

Par ailleurs, les candidats doivent aussi respecter un critère de stabilité financière qui a été mis à jour. On est passé [de] stabilité financière. Et autrefois, on parlait de capacités financières. [Si une entité, un partenariat de seuls détenteurs], ils ne sont pas éligibles à notre

programme. Seuls des entreprises ou alors des individus peuvent poser leur candidature.

Il y a certains points qui ne sont pas clairs dans le cadre de ce guide de candidature. Il y a certains points sur lesquels nous n’avons pas encore pris de décision. Il y a une proposition contenue dans ce guide, qui est ouverte à la discussion. Nous pensons que nous devrions organiser un programme de formation, notamment. Et nous attendons la décision du Conseil d’administration s’agissant de cette recommandation politique du groupe de travail 17.2. Nous voulons également garantir l’accès à des conseillers à la candidature, qui seraient des évaluateurs des tierces parties. Nous attendons également aussi la décision du Conseil d’administration s’agissant de cette recommandation. Je vous ai parlé donc d’une réduction des frais au début de ma présentation. Mais nous n’avons pas encore décidé du nombre, du chiffre défini pour les frais d’évaluation ou les frais de candidature.

Par ailleurs, l’IRT n’a pas encore pris de décision finale non plus quant aux enchères. Nous pourrions aussi peut-être opérer une réduction des frais de registre. Mais c’est aussi une décision pour laquelle nous attendons la décision du Conseil d’administration. [En anglais]

JONATHAN ZUCK :

[En anglais] dans la langue, nous avons vu qu’il y avait un critère qui ne s’appliquait qu’à certaines personnes qui étaient en détresse financière, je pense. Je ne sais pas si ce n’était pas -- donc dans les cas où il y a vraiment des problèmes au niveau financier, où les frais pourraient causer de la détresse financière. Alors dans le cas de ces

frais, dans les régions mal desservies, il devrait y avoir donc des priorités. Il doit falloir étudier les coûts en général pour les TLD. Donc dans le langage utilisé, il va falloir régler ce problème. Cela ne veut pas -- parce que vous êtes dans une région mal desservie que vous n’avez pas d’argent ou pas assez d’argent. Il va falloir -- il y aura certainement des organisations qui vont réussir avec un nouveau TLD. Mais il nous faut, bien sûr, aussi nous impliquer avec des organisations qui ne peuvent pas se permettre un gTLD ou les frais d’application -- les frais de candidature. Nous avons des inquiétudes avec le dépôt [inaudible] que l’on doit donner de 2500 USD dans les six mois et maintenant dans les 90 jours de votre acceptation au programme de soutien aux candidats. Alors cela peut durer jusqu’à un an, cette phase de candidature. Un de nos leaders de RALO, Sébastien, donc, nous a dit peut-être que vous pourrez mettre l’argent en escrow. Il nous faudrait mettre en place un programme de ce genre.

Donc pour moi, je peux vous dire que ce genre de chiffres ne va pas vraiment [la différence]. C’est le travail qui va être mis en œuvre qui va nous poser un problème. Mais il y a—

JUAN MANUEL ROJAS : Je pense que quelqu’un a levé la main.

MANJU CHEN : Merci. Je voulais juste clarifier quelque chose. Je ne sais pas pourquoi, mais de toute façon ce que vous voyez à l’écran, ce sont mes inquiétudes personnelles que j’avais partagées avec le NCSG. Donc, mais ce n’est pas forcément – ça ne représente pas forcément la

position de NPOC ou la position du NCSG. Donc encore une fois, cela ne représente pas NCSG ou NPOC. Il s’agit là des inquiétudes – de mes inquiétudes que j’ai partagées avec les membres NCSG. Donc voilà. Il y a une petite mise en garde à moi pour être sûre que si vous allez sur le site et que vous lisiez cela, vous allez voir -- vous aller dire non, ce n’est pas ce que je pense.

JONATHAN ZUCK :

Pas de souci, nous sommes là juste pour dialoguer. Et c’est un bon moment de partager nos idées. Ne vous inquiétez pas. Mais nous savons maintenant qui blâmer s’il y a un problème. Je vous remercie de nous l’avoir dit.

CHERYL LANGDON-ORR :

Donc même quand on lit les observations de Manju sur l’écran, on doit s’assurer aussi que nous aussi nous avons [pris] des préoccupations lorsque nous avons rédigé ce guide de candidat. Il y a eu de la collaboration très valable pour le développement des textes. Et tout ce qui a à voir avec 17.2 est en cours, bien sûr. Les décisions sont en attente. Et donc il y a tout de même une explication qui tient encore, au lieu de mettre en place -- de mettre en œuvre un accord pour la réduction des *fees*, s’il n’y a pas de minimum, eh bien, les candidats ne seraient pas à l’aise et ne sauraient pas que c’est au moins le minimum de contribution qu’ils obtiendront, de financement qu’ils obtiendront.

À l’opposé de la dernière fois, nous avons un minimum, donc un seuil de réduction. Nous devrions reconnaître que pour mesurer cette réussite, elle sera peut-être mesurée par dix candidats. Il nous faut dix

candidats pour mesurer un peu la réussite du programme. Nous devons gérer les attentes.

J’écoute des préoccupations qui reflètent une plus grande disponibilité du soutien ou du soutien qui serait possible à ce stade. De la part de la perspective de l’At-Large de l’ALAC, eh bien, sachez que notre focalisation est placée sur l’augmentation de la diversité des candidats pour ce qui est de l’aide aux candidats. Donc il faut encourager les candidats dans les régions mal desservies ou sous desservies, ou aussi des populations autochtones.

Et quand on rentre dans les détails, il faut savoir que la période de commentaires publics qui a lieu en ce moment comprend [cette] section de conversation. Toutes ces sections comprennent beaucoup d’informations. Et nous pensons que ces sections sont bien écrites. Ça nous permet d’obtenir l’avis des membres.

Donc, la section 5 pour l’éligibilité rentre en jeu. Surtout, c’est un sujet sur lequel la communauté veut se focaliser, car il y a -- et il faut mettre en œuvre un minimum d’obstacles vis-à-vis des candidats pour que ces candidatures réussissent. Quand on parle des petites entreprises dans une région mal desservie, qui pourraient être ou pas une organisation autochtone, eh bien, pour ces gens-là, cela peut devenir très complexe. C’est un système qui demande un oui ou non ; un échec ou non, enfin, je veux dire.

Il faut -- dans le passé, il faut voir que dans le passé, il y avait aussi des discussions sur qui faisait partie des personnes ou des membres qui faisaient la révision de ces candidatures. Maintenant, nous avons une

tierce partie qui fait la révision. Donc les critères permettent [à] cette tierce partie [puisse] dire oui ou non. Donc, pour moi et aussi je pense que pour l’ALAC, pour l’At-Large, eh bien, [vont être] d’accord. Je pense que c’est dans la section 5. La section 5.5. Et c’est dans cette section que nous avons des détails beaucoup plus spécifiques.

Nous n’en avons pas parlé durant notre conversation. Lors de notre -- nous allons continuer à y travailler avec le CPWG. Je serais là très surprise s’il n’y avait pas là une opportunité pour un accord mutuel dans la réflexion sur les inquiétudes que démontrent le NPOC et la communauté. Ça, c’est à un haut niveau.

Donc une fois que nous en serons arrivés à remplir les petites cases pour dire oui ou non, nous pouvons en savoir un peu plus sur le travail que nous faisons. Merci.

JUAN MANUEL ROJAS :

Oui, effectivement. Les critères dont vous parlez, je pense que c’est le sous-texte auquel on doit faire attention. Bien sûr, nous avons des peuples autochtones. Mais comment les candidats peuvent-ils réussir dans ce cycle ou le cycle suivant, la série suivante. On parle donc de 50 à 85 % de réduction des frais. Ce n’est pas une réduction idéale, mais cela reflète la réalité de nombre d’entre nous. L’un des critères, notamment, porte sur les questions financières et la situation financière des entreprises au cours des deux dernières années. D’accord. Mais quelles sont les organisations parmi ces dernières qui remplissent les critères avant même qu’elles ne posent leur candidature. Certains pourraient se dire, mais je ne remplis [inaudible]

les critères. Donc en fait, je ne vais pas poser ma candidature.

Jonathan disait que le programme des subventions pourrait servir à cet égard. Mais à nos yeux, le programme des subventions touchera des projets de l’ICANN dans leur ensemble et ne porterait pas forcément sur le soutien accordé aux candidats. Donc là, en ce moment, on parle des détails de ce guide du candidat.

C’est très enthousiasmant. Cet après-midi, on va encore avoir une autre réunion à ce sujet. Peut-être qu’il serait judicieux pour nous de nous concentrer sur une chose bien précise. Peut-être qu’on pourrait essayer d’aller un peu plus en profondeur ? Peut-être lors d’une autre réunion, peut-être avec l’ensemble du NCSG, peut-être que nous pourrions reprendre la tradition qu’on avait par le passé des réunions conjointes entre l’ALAC et le NCSG ? Il est peut-être temps maintenant de réorganiser ces réunions, car nous avons, je pense, un terrain d’entente à trouver. Je ne sais pas si vous êtes d’accord. Peut-être pouvons-nous passer au sujet suivant ?

JONATHAN ZUCK :

Oui, nous pouvons passer au sujet suivant. Il existe déjà une session conjointe quant au programme de soutien aux candidats. Actuellement, nous tentons de joindre nos recommandations sur le point 17.2. Il y a beaucoup de choses qui se recoupent si je ne m’abuse. Donc, effectivement, tentons de continuer à trouver ces points communs, car bien sûr, au sein de l’ICANN, lorsqu’on peut construire des coalitions, mieux on réussit.

JUAN MANUEL ROJAS : Eh bien, je pense que c’est à vous maintenant, Caleb, de prendre la parole. Ou y a-t-il quelqu’un d’autre qui désirait prendre la parole ?

CALEB OGUNDELE : Vous m’entendez bien ? Parfait. Bonjour à toutes et à tous. C’est une bonne chose que nous soyons tous et toutes ici rassemblés.

Pourquoi organisons-nous cette conversation ? Eh bien, récemment, le SSAC a soumis une proposition qui a été adoptée par l’ICANN – qui a été adoptée par l’ICANN, il me semble, notamment concernant l’utilisation du .INTERNAL pour l’utilisation privée.

Donc, le SSAC propose que les personnes qui utilisent la chaîne .INTERNAL l’utilisent donc pour la configuration privée de leur réseau privé. Le commentaire public est ouvert à tout commentaire actuellement. Aussi, je vous encourage à suivre ce commentaire public de près.

Quelles sont nos préoccupations à cet égard actuellement quant à l’usage de cette chaîne .INTERNAL ? Cette chaîne est basée sur une approche sécurité. Il y a un RFC bien spécifique qui, si je ne m’abuse, soutient l’utilisation de cet usage privé. Quelle est notre préoccupation première ? Eh bien, lorsqu’on utilise des chaînes telles que la chaîne .INTERNAL, eh bien, cela a des implications pour les utilisateurs finaux à but non lucratif qui ne peuvent pas en fait se permettre de configurer un réseau interne en utilisant cette nouvelle chaîne que l’ICANN propose. Aussi, nous avons l’impression que si, eh bien, cette chaîne devient une norme, alors, bien sûr, nous ne voulons pas qu’il y ait des problèmes dans l’Internet sur la base de cette configuration, mais nous

pensons que ça peut représenter des coûts supplémentaires pour les organisations à but non lucratif, et notamment ces organisations qui ne peuvent pas se permettre de configurer le réseau sur la base de ces nouvelles normes qu’elles sont censées suivre.

Voilà nos premières préoccupations s’agissant de cette chaîne .INTERNAL. Nous sommes bien sûr totalement en faveur de l’initiative de sécurité qui permettrait à l’Internet de rester stable. Cela étant dit, nous avons notamment des préoccupations concernant les organisations à but non lucratif qui ne disposent que d’un budget limité et qui n’auraient peut-être pas les ressources financières nécessaires pour configurer leur réseau en utilisant cette chaîne. Bien sûr, nous ne connaissons pas toutes les réponses à nos problèmes. Et nous serions heureux d’entendre les perspectives des autres organisations afin de pouvoir mieux coopérer sur cette question, et afin également de mieux comprendre et de mieux soutenir, appuyer les perspectives des membres du SSAC.

Je vois que Satish a levé la main.

SATISH BABU :

Merci, Caleb, [pour] nous avoir parlé de vos préoccupations quant à l’utilisation de cette chaîne. Nous avons eu deux réunions. La première au sein du CPWG et la deuxième au sein du SSAC à ce sujet.

Selon nous, c’est bien venu. Nous n’avons pas forcément [inaudible] des questions financières, car il n’y a pas de garantie que l’ICANN peut permettre ceci pour l’éternité. Donc s’il y a des préoccupations financières, ce ne sera pas tant que ça au final sur le plan financier pour

les petites organisations. Il n’y aura pas d’impact périodique. Et donc nous pensions que s’il y avait [un] frais additionnel supplémentaire, eh bien, cela en vaudrait la peine, car cette chaîne ne sera jamais déléguée. Donc cela représente une certaine sécurité pour l’avenir en fait.

Donc pourriez-vous peut-être nous dire quelle est la préoccupation sur le plan financier ?

CALEB OGUNDELE :

Eh bien, notre préoccupation concerne notamment les organisations à but non lucratif qui ne travaillent pas dans le réseautage. Donc ces organisations à but non lucratif qui ont des budgets restreints, qui doivent externaliser leurs besoins de réseautage, externaliser leur configuration. Alors, les gTLD, il n’y en a pas tant que ça, c’est ce que tout le monde vous dit, mais avoir – si par exemple, moi je suis un ingénieur réseau, et je suis consultant pour une organisation à but non lucratif, et je facture à l’heure, et je dis à cette organisation « voici ma facture et j’ai inclus dans ma facture tous les frais de configuration de votre réseau privé interne », cela pourrait représenter un montant non budgétisé que l’organisation n’avait pas prévu. Parce que la plupart du temps, ces organisations évaluent leurs besoins en matière de frais infrastructurels, d’infrastructures, une fois par an et ne prévoient peut-être pas ce genre de dépenses.

Voilà ce que nous voulions dire.

SATISH BABU :

D’accord. Eh bien, nous avons bien pris note du fait que vous avez

besoin d’information quant au fait de faire cela. Nous pouvons demander des documents techniques pour vous aider à mettre en œuvre ceci. Mais s’agissant des frais, des coûts, je ne sais vraiment pas quoi vous dire. Car le fait est que si nous ne faisons pas ce changement, eh bien, les noms de domaine vont ensuite être délégués. Après, nous n’aurons plus aucun contrôle sur cette question.

JONATHAN ZUCK :

Merci. Oui, pardonnez-moi, Caleb. Je vous ai interrompu peut-être. Mais si je me souviens bien, l’utilisation du .INTERNAL ne sera pas obligatoire. Il y a beaucoup de travail qui est déjà effectué actuellement sur la collision des noms. Donc il y a déjà des blocages de domaine. Il y a tout un cadre de réévaluation quant à tous ces noms de domaine. Et il y en a beaucoup.

Donc en fait, ce .INTERNAL, ce ne serait qu’une option que pourraient utiliser ceux qui le voudraient. Ils pourraient l’utiliser en toute confiance. Mais bien sûr, il n’y a aucune urgence. Ce n’est pas exigé. Ce n’est pas un prérequis. C’est juste une façon pour certaines personnes d’éviter d’être confrontées à différents défis, différents problèmes, lorsqu’ils utilisent telle ou telle chaîne. Si, bien sûr, une organisation décide d’utiliser le .INTERNAL, peut-être qu’il faudrait effectivement mettre à jour leur configuration, combiner les coûts pour pouvoir le faire, mais il n’y a aucune urgence. Cela ne sera pas utilisé pour remplacer les collisions de noms, non. C’est une alternative.

CHERYL LANGDON-ORR :

Jonathan a exactement dit ce que je voulais dire. Si vous établissez un

nouveau système, eh bien, vous saurez que vous avez cet espace. Ce serait une transition progressive - si même vous devez faire cette transition. Mais bien sûr, vous savez que si vous voulez utiliser ceci, ce ne sera jamais changé.

CALEB OGUNDELE :

Oui, effectivement. Donc si j'ai bien compris, l'ICANN ne va pas rendre l'utilisation de cette chaîne obligatoire, c'est cela ? Eh bien dans ce cas, effectivement, je pense que les organisations à but non lucratif ne devraient pas s'inquiéter, car au final si cette chaîne devient obligatoire, qu'elle devient une norme, cela va poser des problèmes, notamment pour les personnes – les organisations à but non lucratif qui ne comprennent même pas, en fait, ce qu'est le réseau et qu'ils doivent faire appel à un expert pour configurer leur réseau interne pour appuyer leurs organisations.

Et d'après ce que j'entends ici dans cette pièce, l'ICANN ne va pas rendre l'utilisation de cette chaîne obligatoire. Elle peut fournir des documents techniques pour appuyer la mise en œuvre de cette chaîne. Ces documents seraient les bienvenus. Et je suis donc heureux d'avoir participé à cette réunion, car si je n'y avais pas participé, eh bien, je n'aurais pas pu entendre tout ceci et je n'aurais pas pu en prendre en compte non plus dans le cadre du commentaire public.

Donc peut-être que maintenant nous pourrions réévaluer notre commentaire public sur la base du fait que l'utilisation de cette chaîne ne sera pas obligatoire. Et voilà, je pense que c'en est tout pour ma partie de cette réunion. À moins, bien sûr, qu'il y ait des personnes qui

voudraient poser des questions, auquel cas je serai heureux d’y répondre.

JONATHAN ZUCK : [Pour] les personnes qui gèrent une petite organisation à but non lucratif auront plus de problèmes à faire marcher la machine à café qu’avec ce système.

JUAN MANUEL ROJAS : Quelqu’un veut rajouter quelque chose sur ce dont on parlait tout à l’heure ? Bolutife ?

BOLUTIFE ADISA : Donc je voulais rajouter quelques commentaires [pour ce qui s’agit sur] le guide de candidature, surtout lorsqu’il s’agit de soutien aux candidats africains.

Beaucoup de choses ont été dites. Mais je voulais rajouter qu’il était important de considérer que ce processus de candidature soit simplifié ou financé pour le candidat – par le candidat. Donc le coût de la candidature, ce n’est pas le seul défi, mais c’est aussi la compétence. Parfois, ces personnes ont besoin d’embaucher quelqu’un pour les aider à finir leur candidature, à procéder [pour] cela. Nous travaillons sur cela. [Le] NPOC, nous voulons – nous travaillons sur un premier jet pour ce qui est du langage de la prochaine série et du guide de candidat pour la prochaine série.

Il y avait – il y a huit sujets qui ont été soulignés. Et on parlait du cadre

de [prédictibilité], du code de conduite, de conflit d’intérêts, donc des directives [conduit] d’intérêt, et bien sûr la liberté d’expression des candidats. Et pour nous, à NPOC, il y a trois de ces sujets qui sont des plus importants. Nous voulons insister sur la liberté d’expression. Je pense qu’il y a déjà une notion, quelque chose qui sera déjà intégré dans les lois. Nous voulons continuer à soutenir cela, les lois internationales.

Nous avons aussi participé à l’équipe qui rédige les chartes, dont l’ICANN va donc appuyer certaines des modifications. Ils ont décrit ces modifications comme étant des changements mineurs, des modifications opérationnelles mineures, mais aussi des modifications mineures de politiques. Cela est très intéressant, car nous avons commencé cette version préliminaire, pour cette charte, avec l’équipe, mais nous avons eu donc une réunion. Et je pense que nous aurons plus de mises à jour à vous apporter dans l’avenir. C’est quelque chose qui est important pour nous. Je ne sais pas si cela est important pour l’ALAC, mais pour moi c’est important de souligner cela.

JUAN MANUEL ROJAS : Allez-y, Laura.

LARA MARGOLIS : Nous savons que nous avons une conversation en interne dans notre région en ce moment. Je voudrais lire un message de notre partenaire Lance Hinds des Caraïbes.

Donc il dit « Je suis sceptique [à] savoir comment les régions mal

desservies ou sous desservies pourront participer dans la prochaine série des gTLD, même avec l’aide financière aux candidats ». Merci. C’est juste un commentaire. Je voulais vous dire que la conversation est en cours entre nous aussi.

JONATHAN ZUCK :

Oui, c’est une inquiétude tout à fait juste. J’étais président de la révision CCT pour la compétition, la concurrence, la confiance pour les clients de la série précédente. Et nous avons beaucoup parlé de ce programme de soutien aux candidats. Donc à l’époque, il était facile d’évaluer ces efforts parce que ce n’était pas des efforts très importants. Mais pour cela, nous avons embauché Andrew Mack, qui fait beaucoup de travail en Afrique et en Amérique latine. Nous l’avons embauché pour qu’il puisse étudier un petit peu quelles étaient les organisations qui candidaient pour les nouveaux gTLD et pour aussi les cohortes d’autres organisations similaires dans les régions. Il y avait des gens qui n’avaient pas entendu parler du programme. C’est une histoire de communication encore une fois. Mais nous avons parlé des différents plans commerciaux qui pourraient les aider. Et c’était à l’époque où personne ne savait ce qu’était un plan commercial. Donc les approches réussies venaient d’entreprises qui en avaient les moyens.

Quand on parle de régions mal desservies, on parle de manque d’argent. Et ce n’est pas toujours le cas. Il y a beaucoup d’organisations qui ont de l’argent, mais qui ont des choix. Et ils se disent voilà, je vais mettre mon argent ici et pas ici. Donc, si vous êtes Microsoft, vous [mettez] de l’argent des deux côtés. Vous pouvez mettre autant d’argent ici que là. Donc pour les régions mal desservies, il y a parfois

de l’argent, mais il faut savoir si, pour ces organisations-là, c’est la bonne manière de dépenser leur argent. Donc ça, c’est une autre question. [Inaudible] pour ces organisations, la bonne manière de dépenser leur argent. Il y a des gTLD communautaires qui se débrouillent assez bien. Il y a des ccTLD moins financés, qui fonctionnent moins bien. Donc il y a une possibilité dans ce sens. Il ne faut pas trop optimiste. Mais bien sûr, on peut faire beaucoup plus que la dernière fois pour donner des possibilités à ces organisations-là.

LAURA MARGOLIS :

Merci. Je vais donner votre réponse à Lance. Surtout, si vous êtes une banque, par exemple, vous n’allez pas penser au coût. Vous allez penser à la sécurité. Donc, comme vous l’avez dit, quelqu’un qui pourrait aider sur les plans commerciaux, qui pourrait prendre cette responsabilité d’aider les candidats avec des plans d’affaires ?

JONATHAN ZUCK :

Je suppose que ce serait peut-être ICANN qui pourrait offrir certains matériels pour aider dans ce plan d’affaires. Et donc, c’est peut-être la différence entre ceux qui vont donc réussir avec leur TLD et les autres qui ne vont pas réussir. Donc quand on a fait notre sondage, on a posé cette question. « Est-ce que vous pouvez vous permettre – est-ce vous allez faire assez d’argent », etc. Donc voilà. Il y a peut-être des opportunités dans ce sens.

CHERYL LANGDON-ORR :

Un suivi sur ce qui est des opportunités d’obtenir cette aide pour mettre

en œuvre des plans d'affaires. Bien sûr, là, il nous faut encore faire des plans de sensibilisation -- et pour les entités qu'ils n'auront pas de soutien aux candidats, il y a là une opportunité pour ces affaires ou ces entreprises d'offrir leurs services. Pour ceux qui n'ont pas autant de ressources, un des grands avantages d'être une personne qui donc passe par une entité, qui passe par donc le programme de soutien aux candidats, eh bien, c'est le fait que l'on obtient l'accès au coaching et au service formation pro bono. Et ça, c'est quand vous faites une candidature pour une chaîne. Il y a donc une valeur ajoutée importante quand on est donc -- pour une candidature réussie.

Donc s'il y a donc ce parcours de la candidature qui dure 12 ans -- 12 mois, pardon. Et là, il y a la possibilité de recevoir du soutien. Et donc vous recevez donc une réponse entre les 12 ou 18 premières semaines, à savoir si vous allez recevoir de l'aide. Donc [inaudible] ce qui se passe avec l'argent qui sera mis en escrow au tout début.

Donc pour la prochaine série, vous allez pouvoir recevoir du soutien. Il y a vraiment une complexité dans tout cela. Et les choses peuvent être faites de manière intelligente. Cela ne veut pas dire que vous devez mettre en place un système qui indique que vous êtes une entité qui réussit, et que vous allez pouvoir aussi vous engager vers une chaîne spécifique.

Donc dans ce cas-là, on sait que l'aide va aller vers l'entité et pas vers la chaîne. Si vous y pensez, il y a donc un risque minime de *gaming*, mais il y a de grandes opportunités d'avancer et d'obtenir du financement et du soutien. Dans certains pays, dans certaines régions, on peut obtenir du soutien. On peut être des candidats possibles, qui peuvent recevoir

ainsi des avantages à partir de ce programme d’aide aux candidats. Il y a peut-être un moyen de tirer profit justement de ces programmes pour avoir cette aide financière.

JONATHAN ZUCK :

Donc Lance a peut-être raison. C’est très possible que nous devions essayer de tout faire pour que tout cela fonctionne, parce qu’en 2012, c’était très compliqué. On a donc essayé de créer toutes les opportunités pour que cela fonctionne.

Donc quand on parle des plans d’affaires, eh bien, certains de ces plans d’affaires ne fonctionneront pas pour tout le monde.

TAIWO PETER AKINREMI :

Je m’appelle Taiwo. Donc j’ai apprécié les questions qui ont été posées ou soulevées aujourd’hui. Lorsqu’il s’agit – aussi nous avons parlé de .INTERNAL, alors, est-ce que c’est un coût unique ? Donc, que ce soit un coût unique, ou de l’aide ou du soutien, il faut qu’on en parle. Donc, à long terme, nous devons savoir si cela deviendra obligatoire. Donc nous devrions clarifier ce point, à savoir que, dans l’avenir proche, on ne va pas dire voilà, c’est comme ça que cela va fonctionner.

JONATHAN ZUCK :

C’est très important de continuer à étudier cela. Il nous faut continuer à être prudents et à examiner ce projet d’analyse de risques pour la collusion des noms. Si l’on choisit quelque chose d’autre pour votre nom interne, comme « ma maison », donc, plus tard, l’analyse de risque dira, ah, il n’y a pas assez de collision avec « ma maison » et donc

quelqu’un peut faire passer une candidature sur ce nom. Et donc le navigateur, lorsque vous allez essayer de chercher, le navigateur va vers l’Internet. Parce qu’il y a une résolution qui se produit à l’externe. Cela va coûter trop. Donc pour l’ICANN, ça ne sera jamais une exigence. Le vrai problème, c’est le choix que vous aurez fait 10 ans avant, quand vous avez installé votre réseau. Donc cela pourrait être très cher de faire les changements. Il y a peut-être des moyens d’éviter des coûts, à savoir si le monde va changer, n’est-ce pas ?

JUAN MANUEL ROJAS : Beaucoup de personnes à l’ICANN – nous entendons beaucoup parler de ce sujet. Il y a beaucoup de gens qui n’utilisent pas le DNS maintenant parce qu’ils ont accès hors navigateur. Il faut la recherche différemment. Donc quand ils mettent le nom de domaine point rien, ou ils mettent un code QR, ils n’utilisent pas le nom de domaine en lui-même. Mais le navigateur ou le moteur de recherche, pardon – le moteur de recherche n’utilise pas le DNS. Donc il faut garder ça en tête.

JONATHAN ZUCK : Y a-t-il d’autres commentaires ? J’ai l’impression que notre conversation a été très productive. Nous avons trouvé des terrains d’entente, notamment s’agissant du compte – du soutien aux candidats. Nous avons soulevé nos préoccupations respectives. L’idée, peut-être, serait de faire une déclaration commune, conjointe, à ce sujet à un moment ? Du moins, gardons cela à l’esprit.

CALEB OGUNDELE :

Peut-être est-ce le bon moment pour dire que nous voudrions vous remercier, remercier l’ALAC, car il y avait également un commentaire public sur le NomCom, le comité de nomination. J’avais travaillé avec Cheryl sur ce point. Et je voudrais aussi la remercier pour son travail.

J’ai l’impression, effectivement, qu’il y a pas mal de points communs. Nous avons reçu des informations qui ont aussi bénéficié à notre propre commentaire public. Et l’on se rend compte qu’au sein de l’At-Large, au sein de l’ALAC, vous appuyez certains de nos avis et nous voudrions vous en remercier. J’ai l’impression qu’il y a une certaine bonne entente entre nous et nous devrions la maintenir.

Voilà, c’était mes remarques de clôture. Je voudrais encore remercier l’ALAC qui a appuyé notre commentaire public. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup pour vos efforts.

JUAN MANUEL ROJAS :

Merci. Merci beaucoup, Caleb. Je pense que l’on peut dire que l’on construit – on fait l’histoire ici aujourd’hui, parce que c’est la première fois que l’ALAC, le NPOC et le NCSG s’entendent. C’est la première fois qu’on a donc l’unité constitutive à but non lucratif, responsable des questions organisationnelles, qui se retrouve avec les responsables de l’At-Large. On le fait ici dans le cadre de la réunion de l’ICANN. On pourra pour le faire en dehors de la réunion de l’ICANN. Voilà. Maintenant, vous savez que nous sommes une petite unité constitutive, mais que nous avons voix au chapitre sur cette question.

C’en est tout pour moi. Je voudrais vous remercier toutes et tous d’avoir été présents aujourd’hui. Merci également aux membres du personnel, de notre personnel, qui nous ont donné l’occasion d’organiser cette réunion. Merci infiniment.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]